

Cahier Biodiversité 2021


ENGIE

ÉDITO



Judith Hartmann • Directrice Générale
adjointe en charge des Finances,
de la Responsabilité Sociétale d'Entreprise
et des Achats

D'une ampleur comparable à celle du changement climatique, la préservation de la biodiversité est un enjeu majeur pour l'humanité. Par ailleurs les deux sont liés : une forêt diversifiée par exemple capte plus de CO₂ qu'une monoculture. De nombreux rapports internationaux montrent l'urgence d'agir face au déclin accéléré des ressources naturelles, quelles que soient les espèces, quelles que soient les régions du monde.

Mais il est encore temps : en combinant nos efforts nous parviendrons à inverser la tendance. Engagé dans la transition énergétique, ENGIE a choisi d'être également présent dans la lutte contre la perte de biodiversité depuis plus de 10 ans maintenant. L'emprise foncière de la plupart des activités du Groupe est un atout pour contribuer à la restauration de la nature et laisser la place nécessaire aux espèces pour leur développement harmonieux. Concilier activité économique et préservation de la nature n'est en aucun cas antinomique, c'est désormais incontournable.

Le Groupe est aussi dépendant de la nature pour des activités telles que l'hydroélectricité, ou la production d'énergie à partir de biomasse, et nous interagissons en permanence avec elle dans tous les projets de développement d'énergie renouvelable.

Associer la lutte contre le changement climatique et celle contre la perte de biodiversité est possible. Ainsi nous veillons à développer des projets respectueux de la trajectoire vers une société neutre en carbone, en harmonie avec la nature. »

LA BIODIVERSITÉ, AU CŒUR DES ENJEUX DE L'ENTREPRISE

Le Groupe attache une importance majeure à la préservation de la biodiversité. Ses activités étant en interaction constante avec les écosystèmes naturels, il conduit une politique volontariste pour réduire et maîtriser son empreinte. Une stratégie qu'il a actualisée en 2020, conformément à sa raison d'être.

Des engagements de long terme pour protéger la biodiversité

Si ENGIE bénéficie des services rendus par la nature (biomasse, cours d'eau...), l'activité de ses sites industriels – fonctionnement et emprise des sites au sol, chaîne d'approvisionnement... – est susceptible d'interagir avec les écosystèmes et de les modifier. Depuis 2012, le Groupe a pris des engagements externes pour préserver la biodiversité à l'échelle mondiale, réaffirmant ainsi l'importance de la biodiversité dans sa stratégie et contribuant à atteindre les objectifs mondiaux sur le sujet. En plus de son engagement de long terme avec la Stratégie Nationale française pour la Biodiversité (SNB), le Groupe

s'est engagé dernièrement, dans plusieurs initiatives françaises et internationales : l'Engagement en faveur des entreprises et de la biodiversité (Convention sur la diversité biologique) en 2016, act4nature en 2018, avec l'UNESCO en 2019 et act4nature international et Entreprises Engagées pour la Nature-act4nature France en 2020/2021. Le Groupe est également accompagné depuis une dizaine d'année par le comité français de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) et France Nature Environnement (FNE).



Des solutions pour réduire l'impact des sites et des processus de production

Selon le rapport de l'IPBES de mai 2019, les principales pressions exercées sur la biodiversité concernent le changement d'usage des sols, la surexploitation des ressources, le changement climatique, la pollution et les

espèces exotiques envahissantes. Comme toutes les activités industrielles, celles d'ENGIE contribuent à ces pressions. Pour chacune d'entre elles, le Groupe déploie des solutions pour atténuer son impact.

HYDROÉLECTRICITÉ

Incidence sur les cours d'eau en perturbant le mouvement des espèces aquatiques et des sédiments et en entraînant des risques d'érosion et d'eutrophisation des berges

Le Groupe met en œuvre des programmes environnementaux de préservation de la faune et de la flore dans les zones d'influence des centrales hydroélectriques

PARCS SOLAIRES

Répercussions possibles sur la fragmentation des habitats due à l'empreinte foncière

Les parcs peuvent être utilisés pour l'agriculture, l'élevage ou encore replanter des espèces locales

COMBUSTION DE LA BIOMASSE

Répercussions possibles sur les écosystèmes forestiers selon les choix d'exploitation du bois

Le Groupe s'est engagé à s'approvisionner en biomasse issue de forêts gérées durablement selon les critères FSC, PEFC ou SBP

STOCKAGE SOUTERRAIN

Importante empreinte foncière

Grâce à la mise en place d'une gestion écologique, ces sites abritent une riche biodiversité et participent aux mouvements de populations naturelles

PARCS ÉOLIENS

Répercussions possibles sur les chiroptères et les oiseaux : les turbines perturbent leur habitat et peuvent entraîner des collisions

Les parcs éoliens sont situés de façon à éviter les habitats naturels et disposent de systèmes de détection pour stopper les turbines

INFRASTRUCTURES LINÉAIRES

Principal facteur sous-jacent de fragmentation de l'habitat

La plupart des servitudes de service public d'ENGIE sont maintenant des corridors écologiques fonctionnels

EOLIENNES EN MER

Problèmes potentiels liés aux vibrations, aux limites physiques et aux polluants

Dernièrement, les parcs éoliens offshore du Groupe ont été construits avec des mesures de pointe pour protéger la biodiversité (surveillance aérienne, suivi GPS...)

Des enjeux porteurs d'opportunités

La dégradation de la biodiversité fait peser différents risques sur les activités d'ENGIE, dont la gravité varie selon le degré de dépendance aux écosystèmes naturels. Pour autant, la biodiversité représente également une opportunité de création de valeur pour le Groupe.



Dépendance à la nature

Tous les processus de production d'énergie mis en œuvre par ENGIE reposent sur les services écosystémiques, ce qui signifie qu'ils sont vulnérables à leurs perturbations. Comprendre quels services écosystémiques sous-tendent les processus de production aide le Groupe à améliorer ses performances en prévenant les risques naturels et en rendant ses processus plus résilients.



Evolution réglementaire

Outre les conditions existantes en matière de permis d'exploitation et de diligence raisonnable, la réglementation sur la biodiversité s'intensifie. ENGIE anticipe ces évolutions et s'attache à proposer des solutions innovantes pour réduire ses impacts et les compenser.



Dialogue avec les parties prenantes locales

Une bonne gestion de la biodiversité permet d'améliorer l'intégration locale avec les parties prenantes et d'accroître l'acceptabilité des activités d'ENGIE sur le long terme, notamment pour le développement des énergies renouvelables.



Risques de marché

L'évolution des préférences des consommateurs en faveur de produits ayant un impact réduit sur la biodiversité, ou des exigences des acheteurs, protection de la biodiversité dans la chaîne d'approvisionnement, peut créer des risques de marché.



Risques financiers

Ils comprennent l'assurance, l'accès au capital et la perte d'opportunités d'investissement, les investisseurs intégrant de plus en plus l'empreinte biodiversité dans leurs stratégies d'investissement



Philippe Zaouati

CEO de Mirova, société de gestion dédiée à l'investissement durable



Alors que la sixième extinction de masse de la biodiversité est en cours à un rythme sans précédent le système financier doit jouer son rôle pour que davantage d'investissements soient orientés vers des activités qui protègent et régénèrent la nature. Dans ce contexte, Mirova associé à BNPP AM, Axa AM et Sycomore AM a retenu une approche innovante combinant les compétences en modélisation de données d'Iceberg Data Lab et le développement méthodologique d'I Care and Consult afin de développer un outil permettant aux investisseurs d'intégrer la biodiversité dans les décisions d'investissement. La transparence de l'approche sélectionnée contribuera positivement à la convergence requise vers des indicateurs standardisés et pourra servir de catalyseur pour l'action des entreprises. Cette initiative constitue une base solide pour les travaux internationaux actuellement en cours au sein de la TNFD (Taskforce on Nature-related Financial Disclosure) ou du Finance for Biodiversity Pledge auxquels nous contribuons. ”

BUSINESS CASE

Des fermes solaires végétalisées aux Etats-Unis

Depuis 2016, la filiale américaine d'ENGIE intègre la question de la biodiversité dès la conception de ses parcs solaires. Un assortiment de 25 espèces florales et herbacées locales, fournissant un écosystème propice à la faune, en particulier aux insectes pollinisateurs, est ainsi implanté sur toute la surface occupée par les parcs. Cette technique permet également de prévenir l'érosion et la dégradation des sols, d'absorber les eaux de pluie, et de réduire de 80% les poussières en suspension. Aujourd'hui, la totalité des parcs solaires d'ENGIE Distributed Renewables bénéficie de ce dispositif.



Une stratégie renforcée en 2020

Depuis 2012, la stratégie du Groupe s'articule autour d'une approche transversale – éviter, réduire, compenser – et de quatre grands axes : sensibiliser à la biodiversité et améliorer les compétences du Groupe sur le terrain, renforcer ses engagements en faveur de la préservation de la biodiversité, développer des solutions innovantes pour préserver la biodiversité sur les sites et s'assurer de pratiques transparentes pour les parties prenantes externes. Cette stratégie se décline en actions concrètes : animer un réseau d'experts et des formations internes sur la biodiversité, rédiger un guide pour une gestion écologique des sites, développer autant que possible des solutions fondées sur la nature, impliquer les parties prenantes, communiquer et établir un reporting des avancées...

En 2020, ENGIE a actualisé sa politique, suite à différents constats et recommandations : les pressions majeures sur l'environnement identifiées par l'IPBES¹, les ODD² et les engagements communs pris dans le cadre de la participation du Groupe à act4nature international et EEN-act4nature France. Plusieurs objectifs en découlent :

- D'ici 2022, la totalité des projets de développement soumis au Comité des Engagements du Groupe devra suivre la démarche transversale « éviter, réduire, compenser », en concertation avec les parties prenantes. Une démarche élargie à l'ensemble des projets de développement d'ici 2025.
- À horizon 2030, ENGIE s'engage à ce que la totalité de ses sites industriels fasse l'objet d'une gestion écologique et l'ensemble de ses activités et grands projets industriels de plans environnementaux.
- L'identification d'une dizaine de Solutions Fondées sur la Nature d'ici 2022

Pour compléter sa stratégie, ENGIE va également réaliser une analyse approfondie des impacts et dépendance de ses activités sur sa chaîne de valeur, sensibiliser ses collaborateurs aux enjeux liés à la biodiversité et mettre en place une plateforme d'échanges de bonnes pratiques.

BUSINESS CASE

La gestion écologique des sites chez Storengy

Réinventant le modèle de Facility Management classique (prestations d'entretien des espaces verts, propreté et gardiennage), Storengy a mis au point un nouveau concept, le Facility Management Ecologique (ECO-FM), qui répond à un double paradigme : transformer la préservation de la biodiversité en opportunité de création de valeur et considérer ses 14 sites industriels français, couvrant environ 1 500 hectares, comme autant de maillons pouvant contribuer à renforcer les continuités écologiques. Effectif depuis début 2018, ECO-FM constitue un instrument global de pilotage des aspects généraux de la biodiversité répondant aux enjeux environnementaux, sociaux, énergétiques, et économiques de l'entreprise.



Denis Leca

Responsable biodiversité de Storengy



La nature n'a jamais décidé de s'arrêter aux portes de nos sites industriels. Elle y est chez elle et y a toujours eu sa place.

Gérer nos sites de façon écologique, c'est une leçon d'humilité et de vivre ensemble qui nous rappelle chaque jour que nous sommes une partie indissociable de la Nature. ”

¹ Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques
² Objectifs de Développement Durable



Interview avec Sébastien Moncorps

Directeur du Comité français de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature)



En quoi consiste le partenariat entre le Comité français de l'UICN et ENGIE ?

Le partenariat existe depuis 2008. Il est né d'une volonté de l'entreprise de s'engager de façon plus importante et durable en faveur de la biodiversité et de la volonté du Comité français de l'UICN d'impliquer davantage les entreprises volontaires sur les enjeux de biodiversité. Notre partenariat est structuré en 3 axes. Dans le premier, nous apportons notre expertise pour renforcer l'intégration de la biodiversité dans la stratégie et les activités d'ENGIE. Dans le second, nous travaillons en collaboration avec nos autres entreprises partenaires, nos membres et nos experts sur des sujets communs (compensation écologique, reporting biodiversité, sensibilisation des salariés...). Enfin, dans le 3ème axe, ENGIE soutient, sous forme de mécénat, nos actions pour réaliser la Liste rouge des espèces menacées en France et pour mobiliser les collectivités locales sur la biodiversité. Notre partenariat a été élargi et renforcé avec l'implication de Storengy.

Quels sont les principaux enjeux biodiversité pour une entreprise ?

Les entreprises ont un rôle majeur à jouer dans la réduction de leurs impacts sur la biodiversité, mais aussi au-delà, en contribuant plus activement à la protection et à la restauration des écosystèmes. Les enjeux varient en fonction des activités de l'entreprise et peuvent être nombreux. Pour ENGIE, cela concerne l'emprise territoriale de ses installations (sites industriels dont les centrales et ceux de stockage de gaz, canalisations de transport de gaz, barrages, parcs éoliens ou solaires), l'impact de leur fonctionnement et la dépendance vis-à-vis de ressources naturelles. L'analyse doit être faite sur l'ensemble de la chaîne de valeur. Ce diagnostic permet d'adopter une stratégie de long terme, mise en œuvre avec des plans d'actions régulièrement actualisés et évalués. C'est ce que nous faisons ensemble depuis 2010 en accompagnant ENGIE dans l'élaboration et le déploiement de sa politique biodiversité.

100%

DES SITES SITUÉS À PROXIMITÉ DES AIRES PROTÉGÉES* SERONT DOTÉS DE PLAN D' ACTIONS ÉTABLIS AVEC LES PARTIES PRENANTES CONCERNÉES D'ICI 2030.

21%

RÉSULTAT 2020



Moyen-Orient : Une initiative pionnière à Abu Dhabi

En 2020, ENGIE a étroitement coopéré avec l'agence environnementale d'Abu Dhabi afin de restaurer la mangrove des eaux côtières de l'émirat. La mangrove joue un rôle crucial en matière de stockage de carbone bleu (carbone capturé par les écosystèmes océaniques côtiers), assure une bonne protection du littoral contre les inondations et l'érosion et contribue à la vitalité de l'industrie de la pêche. Des drones ont été utilisés pour semer quelques 4 000 graines de mangrove à proximité du site ENGIE de Mirfa. Un suivi est effectué afin de recueillir des données permettant d'évaluer la santé des plantations. L'expérimentation pourra, le cas échéant, faire l'objet de publications scientifiques.



Florence Fontani

Directrice Communication and Corporate Social Responsibility Moyen-Orient



Ce projet répond pleinement à l'engagement d'ENGIE de traiter les questions environnementales main dans la main avec ses partenaires locaux dans le cadre d'une vision commune de préservation de l'environnement. ”

* Depuis 2020, augmentation du type d'aires considérées et renforcement des critères. L'analyse porte désormais sur : l'ensemble des catégories UICN I à VI, les zones Ramsar, les sites inscrits au patrimoine de l'UNESCO (naturels et mixtes), les zones Natura 2000, les zones clés pour la biodiversité (KBA) et les réserves de biosphère (MAB)

ENGIE RENOUVELLE SES ENGAGEMENTS

Eviter Réduire Compenser

100% des dossiers soumis
au CDE Groupe en 2022



Application de la séquence « éviter-réduire-compenser » sur les projets de développement présentés au Comité des Engagements (CDE), partout dans le monde, en concertation avec les parties prenantes.

Pour agir simultanément sur les enjeux du changement climatique et la biodiversité, contribution à la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature (SfN) dans les territoires



**Solutions fondées
sur la Nature**
10 projets identifiés
conformes au standard
de l'UICN d'ici 2022

Gestion écologique des sites

2025 : 50% sites



Mise en place d'une gestion écologique des sites pour l'ensemble des activités industrielles du Groupe, a minima 0 produit phytosanitaire et entretien des espaces verts respectueux de la nature

Poursuite du développement de plans d'action pour les sites situés dans ou à proximité d'une zone sensible pour la biodiversité, partout dans le monde, en appliquant la nouvelle définition de site prioritaire



**Sites prioritaires
pour la biodiversité**
2025 : 50% sites dotés
d'un plan d'action établi avec
les parties prenantes concernées

Chaîne d'approvisionnement

Analyse a minima
de 2 activités par
an d'ici 2025



Intégration de critères biodiversité dans les analyses de cycle de vie pour réaliser une analyse approfondie des impacts et dépendances pour les activités du Groupe tout au long de la chaîne de valeur, afin d'identifier les enjeux et les solutions adéquates pour y répondre

- Mise à disposition de modules de sensibilisation à la biodiversité pour l'ensemble du personnel
- Création d'une plate-forme de partage des bonnes pratiques



Sensibilisation - Partage
2 modules/an d'ici 2025
a minima 2022 - 2023 :
3000 salariés /an



Hervé Casterman
Directeur Environnement



Convaincu de l'interaction entre ses activités et la nature, ENGIE confirme son intérêt en renouvelant ses engagements dans act4nature. Afin d'atteindre ses ambitions en matière de préservation de la biodiversité, le Groupe déploie des actions partout dans le monde en concertation avec les parties prenantes locales, contribuant ainsi à la restauration des corridors écologiques terrestres et aquatiques. Nous suivons avec une attention toute particulière les travaux internationaux en cours sur la mesure de l'empreinte biodiversité, ou encore la mise en œuvre des Science Based Targets pour la Nature et de la TNFD (Taskforce on Nature-related Financial Disclosures). ”

Conception et création :

Capitalcom  communication

Crédits photos et infographies : ENGIE • Adobe Stocks

Parution 04/2021.

1 Place Samuel de Champlain, Fbg de l'Arche
92930 Paris la Défense Cedex
France

www.engie.fr

